



## Comment obtenir une date pour un Etat des lieux de sortie

Par **mycie**, le 11/12/2013 à 09:02

Je dois quitter mon logement le 14/12/13. J'ai demandé à mon agence un rdv pour l'établissement de l'état des lieux depuis plus d'un mois et je n'ai pas eu de date fixée malgré mes relances. Le problème est que je dois quitter l'île le 18 décembre. Que dois-je faire ?  
Merci de votre réponse.

Par **Philp34**, le 11/12/2013 à 15:03

Si je puis vous être utile ....

Bonjour,

Par LRAR en rappelant que vous avez en vain réclamé une date de réalisation de l'état des lieux, que vous ne pouvez davantage attendre en raison de votre départ de l'île, qu'ainsi vous vous opposerez à toute réserve de sa part sur ce sujet.

Salutations.